

REGLEMENT INTERIEUR

CENTRE DE DANSE DELPHINE LETORT

(mis à jour le 15 juin 2020)

1- Inscription et paiement :

Le tarif en vigueur de septembre à juin est basé sur 35 semaines de cours, pas de cours pendant les vacances scolaires.

Le nombre d'élève étant limité dans chaque cours, vous vous engagez à venir toute l'année, par conséquent **une année commencée est due. Aucun remboursement ne sera effectué, y compris dans les cas où le centre de Danse ne pourrait plus ouvrir en raison d'un événement indépendant de sa volonté (épidémie, conditions météorologiques...).**

L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement des droits d'inscriptions (25 € individuel ou 35 € famille par chèque à l'ordre de STEPS) et de la mise en place du paiement des cours.

Paiement des cours : paiement par prélèvement SEPA (10 mensualités, mandat à compléter en 2 exemplaires et à remettre au service administratif) ou en une fois par chèque.

Il est donc obligatoire pour finaliser l'inscription de venir au Centre de Danse lors d'une des permanences prévues.

2- Vols et dégradations :

Le centre de danse décline toute responsabilité en cas de vols ou dégradations que pourraient subir ses adhérents dans le hall d'entrée, le vestiaire ou le studio de danse.

3- Consignes pendant les cours :

Pour des raisons de sécurité, seuls les danseurs ont accès au studio de danse et aux vestiaires, les enfants des adhérents adultes **n'assistent pas** non plus aux cours de leur maman. Une Porte Ouverte sera organisée juste avant les vacances de Noël.

Les parents s'engagent à respecter et à soigner la tenue imposée :

DANSE CLASSIQUE :

- Mercredi après-midi : collants danse classique, ½ pointes et tenue Repetto fushia (à retirer au magasin)
- Mercredi matin : collants danse classique, ½ pointes et tenue vicard bleue (à retirer au magasin)
- Enfants en concours : collants danse classique, ½ pointes, tenue Repetto fushia ou bleu canard ou pastèque (à retirer au magasin)

Notez que les 1/2 pointes doivent être impérativement en tissu, bi semelles avec élastique autour du pied et j'insiste sur l'élastique.

Le chignon est obligatoire. Pas de mèche sur le front, prévoir bandeau.

EVEIL à L'EMOTION (samedi matin) : tenue de danse classique ou leggings et chaussettes

STREET enfants, adultes et ados : baskets blanches propres utilisées pour le gala et tenue correcte

SOUL JAZZ enfants moins de 14 ans : short de danse noir, pieds nus ou pédilles couleur peau, brassière noire (disponible au magasin Petit Rat)

SOUL JAZZ ados et adultes : pieds nus ou pédilles couleur peau et tenue adaptée à la discipline

HIP-HOP : chaussures de salle et tenue correcte et adaptée à la discipline

4- Le spectacle de fin d'année :

La participation n'est pas obligatoire. Si vous décidez d'y participer, des frais de costume ± 30€ / cours vous seront demandés, ainsi qu'une présence impérative aux répétitions générales.

Répétition générale obligatoire

5- Hygiène et propreté :

Pour le bon déroulement des cours et par respect envers le professeur et les autres élèves, il est impératif de veiller au respect scrupuleux des règles d'hygiène corporelle élémentaire (tenue propre, déodorant...) L'accès au cours sera refusé à tout élève ne se présentant **pas dans une tenue propre et correcte.**

6-Sanctions :

La direction se réserve le droit d'exclure à tout moment un adhérent pour un des motifs précédents.

7- Droit à l'image

Le centre de danse se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicité sur tout support que ce soit concernant l'image du centre de danse sauf pour toute personne ayant refusé l'utilisation de son image lors de la pré-inscription en ligne.